



UN PEUPLE - UN PEUPLE - UN DESTIN

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES MINISTRES CHARGÉS DE LA
JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME DE LA
CONFÉDÉRATION DES ÉTATS DU SAHEL (AES)**

Les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la Confédération des États du Sahel (AES) expriment leur vive indignation et condamnent avec la plus grande fermeté les sanctions et autres actions de harcèlement visant des militants panafricanistes reconnus, pour leur soutien aux idéaux panafricanistes et souverainistes des Peuples de l'AES. Parmi celles-ci, figurent notamment :

- les sanctions décidées par l'Union européenne le 26 juin 2025 à l'encontre de Mme Nathalie YAMB, incluant l'interdiction d'entrée et de transit dans l'Union européenne, le gel des avoirs, ainsi que l'interdiction de survol des espaces aériens européens ;
- l'arrestation illégale, la séquestration dans une caserne et la mort suspecte de l'activiste Feu M. Alain Christian TRAORE dit « Alino Faso » en République de Côte d'Ivoire ;
- les diverses mesures de harcèlement contre Dr. Franklin NYAMSI, M. Kemi SEBA, M. Ibrahima MAIGA et d'autres panafricanistes, en République Française et ailleurs.

Ces actes illégaux et inhumains constituent une atteinte grave aux libertés fondamentales et aux droits inaliénables et imprescriptibles de la personne humaine, en l'occurrence la liberté d'opinion, la liberté d'expression, le droit à la vie et le droit à l'intégrité physique. Ils violent de surcroît les principes mêmes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne.

Ces sanctions, présentées sous le prétexte fallacieux de la lutte contre une prétendue « influence extérieure », et ces actes ignobles ne sont en réalité qu'une tentative de museler les voix africaines qui revendiquent la fin du néocolonialisme et la construction d'un ordre international plus juste et équitable.



www.aes.ml



information@aes.ml

En conséquence :

1. Tout en présentant leurs condoléances émues à la famille et aux proches de Feu M. Alain Christian TRAORE dit « Alino Faso », ainsi qu'à tous ceux qui partagent son combat, les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la Confédération des Etats du Sahel (AES) exigent des autorités ivoiriennes, une enquête transparente et diligente pour faire toute la lumière sur les circonstances très troubles de sa mort tragique, afin que les auteurs, co-auteurs et complices de sa disparition répondent de leurs actes.
2. Ils expriment leur entière solidarité avec Mme Nathalie YAMB, Dr Franklin NYAMSI, M. Kemi SEBA, M. Ibrahima MAIGA et tous les panafricanistes persécutés, dont le courage et l'engagement incarnent la volonté des peuples africains de recouvrer pleinement leur souveraineté. En outre, ils demandent aux autorités françaises de respecter les valeurs et principes qu'elles ne cessent d'instrumentaliser pour déstabiliser l'AES.
3. Les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la Confédération AES condamnent les décisions arbitraires de l'Union européenne et les actes ignobles ayant coûté la vie à Feu M. Alain Christian TRAORE dit « Alino Faso » ; décisions et actes contraires aux principes du Droit international et aux valeurs universelles qu'il proclame.
4. Les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la Confédération AES réaffirment leur soutien indéfectible à tous les militants panafricanistes qui, en Afrique et dans la Diaspora, se battent pour l'émancipation totale du continent.
5. Les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la Confédération AES appellent les organisations et les peuples africains à renforcer leur unité et leur solidarité face aux tentatives extérieures d'intimidation et de répression.

Les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la Confédération des États du Sahel (AES) rappellent enfin que les tentatives d'intimidation et de répression extérieures ne feront que renforcer la détermination des peuples africains à bâtir une Afrique souveraine, unie et respectée dans le concert des Nations.

Fait à Bamako le 25 août 2025.

Pour les Ministres chargés de la Justice et des Droits de l'Homme de la
Confédération des Etats du Sahel (AES)



Mamoudou KASSOGUE
Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme,
Garde des Sceaux de la République du Mali

 www.aes.ml
 information@aes.ml